

	Cartouches.
Report.....	634,392
2° Celui du 3° corps :	
28 caissons à 4 roues portant.....	798,336
3 — légers —	35,640
3° Celui du 4° corps :	
21 caissons à 4 roues portant.....	598,752
3 — légers —	35,640
4° Celui de la garde impériale :	
13 caissons à 4 roues portant.....	370,656
3 — légers —	35,640
Représentant ensemble un troisième approvisionnement égal à.....	2,509,056
L'armée comptait le 14 août :	
Le 2° corps..... Div. d'infanterie	3
Le 3° corps.....	4
Le 4° corps.....	3
Le 6° corps.....	4
La garde impériale.....	2
Total.....	16

L'une de ces divisions, la 3^e du 2^e corps, restée à Metz, avait gardé sa réserve divisionnaire. Sur les quatre divisions du 6^e corps, deux n'avaient pas reçu les leurs. Le 16, l'armée sur le plateau de Gravelotte ne possédait donc que treize réserves divisionnaires d'infanterie.

Les réserves divisionnaires de cavalerie n'avaient pas été formées.

Si au chargement des treize réserves divisionnaires..... 4,015,440
On ajoute les chargements des corps d'armée..... 2,509,056
Et le premier approvisionnement porté par les troupes..... 11,000,000
Le total..... 17,524,496

Représente les munitions dont disposait l'armée qui combattait le 16 à Gravelotte.

Calcul des consommations de la journée 16 août.

Il serait très-difficile d'évaluer directement avec quelque certitude la quantité de cartouches consommées ou disparues pendant la journée du 16. Un document retrouvé dans les archives de l'artillerie de l'armée fait connaître qu'à la date du 19 septembre 1870, c'est-à-dire près de deux mois après l'ouverture des hostilités marquées par quatre combats vifs et deux grandes batailles, la dépense totale ne dépassait pas 3,500,000 cartouches.

C'est donc là une première limite supérieure des consommations du 16; mais il est possible de serrer celles-ci avec une approximation plus grande.

Après les combats du 14, du 16 et du 18, l'armée se trouvait réduite de 32,897 hommes.

On peut donc admettre que 30,000 fusils environ avaient disparu des rangs et que le nombre des

combattants, ainsi armés, qu'on pouvait encore mettre en ligne le 26 août, ne dépassait pas 100,000.

L'armée possédait donc en munitions d'infanterie :

Cartouches portées par les soldats..	9,900,000
13 réserves divisionnaires, y compris celle de la 4 ^e division qui, laissée à Metz, l'avait cédée au 6 ^e corps.....	4,016,440
Total....	13,916,440
1 réserve divisionnaire (division Lavacoupet) qui fut partagée entre la brigade Lapasset et le 6 ^e corps.....	308,880
4 parcs de corps d'armée, portant.....	2,509,056
1 — — constitué au profit du 6 ^e corps et portant.....	570,000
1 grand parc constitué pour l'armée portant.....	3,800,000
Total des munitions d'infanterie emportées par l'armée le 26 août.....	20,203,376
Aussi du 16, où il était de....	17,524,496
Au 20 août, l'approvisionnement s'est accru de.....	2,678,880

Du 16 au 20 août, époque à laquelle la réorganisation de l'artillerie fut achevée, l'arsenal a délivré à l'armée : Cartouches... 4,240,602
Si de ces livraisons on retranche... 2,678,880

qui représentent l'accroissement signalé ci-dessus, il reste pour les munitions délivrées en remplacement des consommations du 16 et du 18..... 1,561,722

En admettant que les consommations du 16 aient été doubles de celles du 18, rapport arbitraire sans doute, mais assez vraisemblable et qui paraît plutôt forcé qu'atténué, on trouve pour les dépenses de la journée du 16, 1,000,000 de cartouches.

L'approvisionnement au matin..... 17,524,496
Réduit des consommations du jour.... 1,000,000

Représentait donc encore en cartouches disponibles, le soir..... 16,524,496 ou une fois et demie la dépense de la journée; encore convient-il d'ajouter que le lendemain matin on dirigeait de Metz sur Plappeville, pour être mis à la disposition de l'armée, un parc mobile portant entre autres munitions 824,256 cartouches.

Ravitaillement qui couvrait à lui seul plus des quatre cinquièmes des consommations de la veille.

Situation au 26 août.

De ce qui précède, il résulte clairement qu'après les combats de la rive gauche et le retour de l'armée dans le camp retranché, celle-ci n'était pas, à beaucoup près, privée de munitions.

Par contre, les ressources laissées dans la place pouvaient paraître insuffisantes; mais cette situa-

tion se trouva tout à coup très-heureusement modifiée par la découverte de 4 millions de cartouches apportées par l'un des derniers trains arrivés à Metz avant l'investissement et qui étaient restées plusieurs jours dans les magasins du chemin de fer à l'insu des employés de la voie et de ceux de l'arsenal. D'un autre côté, des mesures étaient prises en vue d'activer la fabrication de la poudre dans la place même, où l'on installait aussi des ateliers pour la confection des cartouches. Ces ressources inespérées, le succès assuré de ces diverses mesures, peut-être aussi la certitude bientôt acquise que les approvisionnements relativement peu entamés par les combats précédents étaient encore considérables, rendirent au commandement la confiance qui l'avait, semblerait-il, abandonné un instant, et l'on peut croire que, le 26 août, l'état des munitions d'infanterie avait cessé de le préoccuper; du moins, n'y chercha-t-il plus des arguments pour expliquer ou justifier son attitude. Là finissait donc la tâche de l'information.

CHAPITRE IV

22 août. — 26 août.

La dépêche du 22 et la conférence de Grimont, 26 août.

Le 22 août 1870, le général commandant l'artillerie de l'armée adressait à M. le maréchal Bazaine une dépêche ainsi conçue :

« J'ai l'honneur, et je suis heureux de porter à votre connaissance les faits suivants :

« En ce qui concerne l'artillerie :

« 1° Toutes les batteries de combat sont complètement réapprovisionnées;

« 2° Tous les parcs, moins celui du 6^e corps, qui n'a jamais rejoint l'armée, sont complets;

« Les batteries (batteries divisionnaires ou de réserve) ont réparé leurs pertes en hommes et en chevaux, et sont prêtes à marcher.

« A la suite des journées du 16 et du 18, les troupes ont pu croire un moment que les munitions leur feraient défaut; pour relever leur moral, je pense, monsieur le maréchal, qu'il ne serait pas inutile que l'armée sût qu'elle est aujourd'hui complètement réapprovisionnée et prête à marcher. »

Le 26 août suivant, c'est-à-dire quatre jours plus tard, les commandants de corps d'armée, le commandant supérieur de la place de Metz et le général commandant l'artillerie de l'armée étaient réunis en conférence, au château de Grimont, sous la présidence du maréchal commandant en chef. Le général commandant l'artillerie, exposant alors son opinion sur la situation militaire et les résolutions qu'elle comportait, s'exprima ainsi :

« Il ne faut pas se dissimuler, en outre, que l'ar-

mée du Rhin n'a de munitions que pour une bataille et qu'il est impossible de la réapprovisionner avec les ressources de la place. Risquer un combat pour percer les lignes ennemies et entreprendre une marche pour rallier Paris ou tout autre point, ce serait s'exposer à user des munitions, à se trouver désarmé au milieu des armées prussiennes qui s'acharneraient après nous comme une meute de chiens après un cerf, et à compromettre le sort de l'armée. »

Cette déclaration devait avoir une portée immense, car elle empruntait à la haute situation du général et à sa compétence spéciale une gravité exceptionnelle.

Il parut bien qu'elle avait profondément impressionné ceux qui l'entendirent, puisqu'elle les rallia tous unanimement au système de l'abstention, et tel fut leur trouble, en présence de ces désolantes révélations, qu'ils ne songèrent plus à s'en étonner; ils n'avaient été qu'imparfaitement instruits de la dépêche du 22 précitée; le contraste qu'offraient, à quatre jours d'intervalle, deux attitudes si différentes, deux langages si opposés, leur échappait.

Pourtant, du 22 au 26 août, rien n'entrava la réorganisation rapide dont le commandant de l'artillerie annonçait, dès le 22, un peu prématurément peut-être, mais sans aucune exagération, les heureux résultats. Les faits ne s'étant pas modifiés depuis cette époque, c'était évidemment le point de vue du général qui avait changé; les conséquences de cette évolution furent si graves que l'information devait en rechercher tous les motifs et jusqu'aux moindres circonstances.

La déposition de M. le général Soleille entendu n'a pas dissipé les obscurités de cette situation.

Explications sur la dépêche du 22 août.

Après avoir reconnu que sa dépêche du 22 août avait besoin d'être expliquée, le général a déclaré que la pensée dominante qui le détermina à écrire cette lettre était dans le dernier des paragraphes cités ci-dessus : « J'ai pensé, a-t-il ajouté, que pour atteindre ce but moral (relever la confiance des troupes), il était bon d'insister sur les côtés rassurants et superflu de signaler les réductions. »

Cette pensée était en effet excellente; puisqu'on avait commis l'imprudence de laisser se répandre à ce sujet, parmi les troupes, des inquiétudes peu justifiées et qu'il eût été facile autant que sage de mieux dissimuler, n'ayant pas su s'en défendre soi-même, il ne restait plus qu'à les combattre, et la dépêche du 22 convenait à cette fin.

Cette attitude d'ailleurs ne pouvait éveiller aucun scrupule; pour rassurer les troupes, la vérité suffisait, la vérité seule était rassurante. Tel n'était pas l'avis de M. le général Soleille, dont les données numériques diffèrent assez notablement de celles de l'information, et par sa déposition il a fait en-

tendre qu'il ne partageait pas sans réserve, le 22 août, la confiance qu'il s'efforçait de faire renaitre autour de lui. Sans entrer dans tous les détails des calculs auxquels il s'est livré, on se contentera de relever ici quelques erreurs de fait sur lesquelles ces calculs ont été basés, et qui aideront à se rendre compte de l'écart signalé entre les chiffres du général et ceux de l'instruction.

M. le général Soleille a insisté sur les pertes très-sensibles en officiers, en hommes et en chevaux, subies par l'artillerie dans les combats du 16 et du 18 août; ces pertes nécessiteront, a-t-il affirmé, des réductions considérables dans les batteries et dans les parcs. Toutes les réserves notamment auraient été réduites à quatre pièces. Sur ce dernier point, il s'est évidemment produit une confusion de dates, très-concevable, d'ailleurs, après deux années révolues, dans les souvenirs du général. Cette réduction imposée aux batteries à cheval fut résolue seulement le 5 septembre; elle coïncidait avec l'introduction des batteries de 12 de campagne et de siège dans le matériel de l'armée. Pour le reste, on laissera la parole aux documents.

Le 20 août, le général commandant l'artillerie de l'armée écrivit aux commandants d'artillerie des corps de la réserve générale et des divisions isolées une dépêche où on lit :

« Les ressources sont insuffisantes pour réparer toutes les pertes.

« Il devient donc nécessaire de réduire à quatre pièces, au lieu de six, les batteries qui ont le plus souffert dans leur personnel et dans leur matériel. Je vous prie de m'adresser immédiatement des propositions à cet égard.

« Les bouches à feu et les voitures qui, par suite de ces dispositions, ne vous sont plus utiles, seraient versées à l'arsenal de Metz.

« Les caissons de vos réserves divisionnaires et de vos parcs qui, faute de munitions, restent vides, pourraient aussi, en totalité ou en partie, être versés à l'arsenal. Veuillez me faire connaître le nombre de caissons qui se trouvent dans cette catégorie.

« Je vous prie de faire passer dans la journée la visite de vos munitions, et de me faire connaître :

« 1° Si toutes les batteries de combat ont leur caissons pleins;

« 2° Ce qui reste aux réserves divisionnaires et aux parcs. »

A cette communication, les commandants d'artillerie ont répondu en proposant seulement de réduire trois batteries de 4 de campagne de six à quatre pièces, et de verser à l'arsenal cinquante-sept caissons, et quatre affûts de rechange; comparativement à la situation numérique du 16 août, ces réductions représentaient, sur l'approvisionnement de l'armée, une diminution de 8,321 coups de canon portant tout entière sur un seul calibre, le 4; quan-

aux munitions de 12, elles étaient, le 26, notablement plus nombreuses que le 16, parce que quatre batteries de la réserve générale, laissées à Metz le 14, avaient depuis rallié l'armée qu'elles suivaient le 26. Le général est donc encore peu servi par sa mémoire quand il parle du détachement, à cette date, de nouvelles batteries de 12 de la réserve générale affectées au service de la place. Ainsi sur soixante-dix-huit batteries de l'un et de l'autre calibre, soixante-quatorze pouvaient, le 26, marcher à l'ennemi; six bouches à feu et 8,321 coups de canon, voilà donc à quoi se bornaient alors tant de sacrifices dont M. le général Soleille dépose : un jour viendra sans doute où l'on devra se résigner à ces sacrifices et à bien d'autres, mais ce jour-là ne s'est pas encore levé le 26 août.

Pourtant, le commandant de l'artillerie a déclaré que la réduction des munitions imposée par l'insuffisance des attelages a été de 19,680 coups de canon.

On ne distingue pas moins de quatre erreurs dans cette seule assertion.

La première erreur consiste à croire que les réductions aient atteint une limite aussi élevée; elles sont restées, on vient de le voir, au-dessous de la moitié de ce chiffre énorme; ni les coups de mitraille, ni les coups de canon à balles, qui ne sont pas en question, ne suffiraient à combler le tiers de l'écart.

La deuxième erreur consiste à croire qu'il fût impossible de remplacer à Metz les attelages disparus le 14, le 16 et le 18. M. le général Soleille évalue aujourd'hui ces pertes à 1,270 chevaux; un document de ses archives les porte à 1,400. A la même époque, le service du train auxiliaire en possédait environ 12,000, qu'un licenciement récent avait rendus disponibles. Une seule compagnie de ce train fut utilisée par l'artillerie. On se fût procuré aussi, chez les habitants, par voie de réquisition et sans difficulté, plus de 2,000 chevaux. Les attelages ne devaient donc pas manquer à l'artillerie pour traîner tout le matériel qu'elle eût désiré emmener, y compris les équipages de ponts mobiles, dont le sacrifice n'était pas non plus nécessaire, en présence de telles ressources.

La troisième erreur consiste à croire que la perte de 1,400 chevaux dût nécessiter un sacrifice quelconque sur les approvisionnements indispensables à l'armée : 1,400 chevaux pouvaient disparaître sans qu'il en coûtât à l'artillerie une bouche à feu ni un caisson. La suppression, dans chacune des 64 batteries de 4 et des 14 batteries de 12, d'un chariot de batterie et d'un affût de rechange, dont le coffre eût trouvé place sur l'avant-train du chariot conservé, eût réduit de 652 l'effectif des bêtes de trait nécessaire. On pouvait aussi éliminer des parcs 133 voitures, la plupart à six chevaux, chargées d'engins et d'ingrédients divers, sans utilité réelle pour une campagne de quelques jours, fort tenebrants dans une marche rapide ou une re-

traite inquiétée. C'étaient 784 chevaux qui disparaissaient encore. Ces mesures étaient praticables : ce qui le prouve c'est qu'elles furent partiellement pratiquées alors, et plus tard méthodiquement généralisées.

L'artillerie pouvait donc réparer ses pertes avec ses propres ressources, et les 211 voitures devenues momentanément inutiles dont elle devait se priver pour atteindre ce but représentaient en route 3 kilomètres de colonne au moins.

Enfin la quatrième erreur consiste à croire que si l'on avait eu des attelages pour remplacer ceux qui avaient disparu depuis le début des opérations militaires, ou aurait emporté, le 26 août, plus d'approvisionnement que l'armée n'en traînait à sa suite. Quelle que fût la traction disponible, on n'aurait pas emporté plus de 125 coups, parce que cet approvisionnement était complet, remis sur le pied même où il se trouvait le 12 août; on n'aurait pas davantage emporté plus de coups de 4, malgré le déficit constaté plus haut, par cette raison bien simple qu'il ne restait plus disponible à l'arsenal un seul projectile de cette espèce.

En résumé, M. le général Soleille estime que l'armée possédait le 26 août 83,938 coups de canon; à la même date, l'information retrouve dans les coffres de l'armée 100,463 obus. Si donc le commandant de l'artillerie de l'armée du Rhin ne ressentait pas personnellement la confiance qu'il affectait dans sa dépêche du 22, ce ne peut être, d'après l'information, que parce qu'il ne connaissait pas toutes les ressources dont il disposait.

Explications sur les déclarations faites à la conférence de Grimont.

Quelque considérable que semble actuellement l'écart constaté entre ces évolutions, la moins élevée des deux accusait toutefois, à la date du 22, une situation qui paraissait alors, au commandant de l'artillerie lui-même, relativement satisfaisante, et les réserves par lesquelles il tempère aujourd'hui la première expression de sa confiance n'expliquent pas encore assez le langage qu'il a tenu le 26 à la conférence de Grimont. « L'armée du Rhin n'a de munitions que pour une seule bataille. » Le général en a jugé de même, puisqu'il a complété ainsi ses explications :

« Reprendre en quelque sorte, le 22 août, le mouvement interrompu sur Verdun en se portant plus au nord par Briey, comme le maréchal paraissait en ce moment en avoir l'intention, mouvement qui nous rapprochait de nos dépôts et de nos réserves de l'intérieur, était une opération qu'on pouvait encore tenter avec un approvisionnement réduit à 88,000 coups de canon. Mais, le 26 août, entreprendre d'opérer un mouvement tout nouveau par Thionville, Longwy et les Ardennes, en s'éloignant des dépôts et des réserves de l'intérieur et en prêtant le flanc aux trois armées

prussiennes réunies depuis le 16 août, c'était entreprendre une véritable campagne avec un approvisionnement de 84,000 coups de canon. Le mouvement par Verdun avait coûté 72,000 coups de canon; le mouvement par Thionville et les Ardennes ne devait-il pas coûter bien d'avantage? L'empereur Napoléon I^{er} évaluait à 150,000 coups de canon la consommation d'une des grandes batailles de l'Empire : ses armées étaient, il est vrai, plus nombreuses que l'armée du Rhin, mais l'emploi de l'artillerie à cette époque était moins considérable qu'il ne l'a été dans la campagne de 1870. Il voulait que son armée trainât avec elle la consommation de deux de ces grandes batailles. A cet effet, il comptait pour chaque pièce de canon un double approvisionnement, s'élevant à quatre cents coups en moyenne. Depuis le premier Empire, l'artillerie française a conservé cette règle d'approvisionnement; or, le 26 août, l'armée du Rhin ne possédait pas la moitié de l'approvisionnement normal; et cependant il lui aurait fallu livrer de nombreux et sanglants combats pour opérer le mouvement excentrique de retraite par Thionville et les Ardennes. »

A la haute autorité du chef suprême de l'artillerie on ne peut opposer que l'autorité des faits.

BATAILLES.	ARMÉES.	NOMBRE DE PIÈCES.	CONSOMMATION TOTALE.	CONSOMMATION PAR PIÈCE.
Ligny (1815) (1)....	Prussiennes....	192	8.074	47
Solferino (1859) (1)...	Françaises....	300	16.000	53
	Autrichiennes....	368	10.800	29
Königsgratz (1866) (1)...	Françaises....	900	36.200	40
toute la campagne...	Prussiennes....	672	46.600	69
Gravelotte (1870) (2)...	Françaises....	432	46.000	61
	Prussiennes....	222	21.000	94
Saint-Privat (1870) (1)...	Françaises....	456	22.000	48
Sedan (1 ^{er} sep. 1870) (2)...	Prussiennes....	616	35.000	57
	Prussiennes....	599	33.000	56

En partant pour Verdun, le 14 août 1870, l'armée du Rhin, de l'avis même du général Soleille, emportait à peine 108,000 coups de canon ou 250 coups par pièce, et du 14 au 18, dans trois combats, elle en a consommé, d'après lui, 72,000 au plus, ou 168 par pièce.

Le 22, on n'en possédait, dit-il, que 88,000, et cela lui semblait encore très-suffisant pour reprendre le mouvement interrompu sur Verdun en se portant plus au nord, par Briey. »

Maintenant il est bien clair que :

Si l'on peut oublier que le général Soleille lui-

(1) Ueber das Emheitsgeschütz der Feld Artillerie, von Wille, premier lieutenant in der artillerie Berlin. 1870.

(2) Revue militaire de l'étranger, n. 66, du 14 novembre 1872.

même était d'avis de sortir le 22 avec 88,000 coups ;

Si l'on considère comme non avenu le témoignage authentique des guerres contemporaines ;

Si l'on accepte comme la consommation normale d'une grande bataille 150,000 coups de canon ;

Et s'il doit être désormais sous-entendu qu'on est dispensé de rien entreprendre quand on ne dispose pas d'un approvisionnement minimum équivalent à la consommation de deux grandes batailles ;

L'argumentation du général devient décisive et ses appréciations paraissent même larges, puisque 84,000 coups, d'après ces bases, ne constituaient guère qu'un peu de l'approvisionnement d'une demi-bataille. Il est infiniment regrettable que M. le général Soleille n'ait pas cru devoir communiquer ouvertement ses idées toutes personnelles sur la matière aux officiers généraux réunis à Grimont ; il aurait prévenu ou dissipé par là une désastreuse équivoque, et quelques voix se seraient élevées sans doute pour soutenir qu'en définitive, avec 88,000 coups de canon, il n'était pas absolument impossible de combattre pour l'honneur et le salut de l'armée, une ou plusieurs fois ; mais il ne précisa rien et l'on crut à l'épuisement.

Enfin il est vrai que la base d'approvisionnement adoptée par l'artillerie française est de 400 coups par pièce, en entrant en campagne ; mais il fallait songer à cela le 21 juillet 1870, encore que ce fût tard ; à Grimont, le 26 août, règles et principes se résumaient tous dans cette brève devise des hommes de devoir :

« Fais ce que peux, fais ce que dois, advienne que pourra ! »

L'information constate que M. le général Soleille n'explique pas, par des raisons techniques, plausibles, cette phrase :

L'armée du Rhin n'a de munitions que pour une bataille, articulée par lui à la conférence de Grimont ; elle constate en outre que le maréchal, pour qui le doute n'existait pas non plus, puisqu'il connaissait, par la dépêche du 22, l'exacte situation, a couvert de son silence approbateur cette déclaration.

A défaut d'une justification catégorique et directe, l'information devait s'appliquer à découvrir l'intention qui a pu dicter cette phrase énigmatique ; on suivra donc le général dans les développements qu'il a donnés à sa pensée, soit en opinant à Grimont, soit en déposant devant l'instruction. Mais comme au cours de celle-ci la question des approvisionnements nécessaires s'est trouvée plus d'une fois déplacée, il est utile de la fixer tout d'abord en quelques mots sur son véritable terrain.

Le 12 août 1870, M. le maréchal Bazaine avait accepté, avec le commandement de l'armée du Rhin, la mission de ramener celle-ci sur la Meuse.

Cette mission lui avait été confirmée dans les dernières et formelles instructions laissées le 16 par l'empereur. Ce fut pour se conformer à ces instructions que le maréchal livra la bataille de Gravelotte ; c'était pour paraître s'y conformer encore qu'il prescrivait les démonstrations vaines du 26 et du 31 août ; il ne contesta jamais le caractère obligatoire de l'ordre qu'il avait reçu ; il l'accepta, sinon sincèrement, du moins officiellement, devant le public et devant l'armée ; il affecta toujours d'écarter par des événements de force majeure la responsabilité de l'exécution ; il voulait évidemment qu'on crut qu'il réglait sa conduite en conséquence, autant que les circonstances le lui permettaient. Regagner l'intérieur du pays et se réunir aux forces qu'on y rassemblait pour s'opposer aux progrès de l'invasion, c'était encore le 26 août le but ostensible et avoué du chef de l'armée, c'était aussi le vœu ardent et unanime de l'armée ; elle-même.

Le commandant en chef jouissait évidemment d'une grande latitude dans la préparation de ses desseins. Il choisissait le point où frapper, la route à suivre, le moment d'agir ; il combinait à son gré l'exécution ; mais les divers plans entre lesquels il avait à se décider se ressemblaient tous par le fond tant qu'ils s'inspiraient de la même pensée, celle des instructions. Coupé de toutes ses communications, enveloppé par un ennemi redoutable qui était maître du pays, et numériquement très-supérieur, le maréchal chercherait nécessairement à découvrir le côté faible de la circonférence qui l'enserait et la ligne de retraite la plus sûre, c'est-à-dire la moins gardée. Ses résolutions arrêtées et ses préparatifs secrètement achevés, il tenterait de percer par surprise, au point indiqué, par un combat heureux, et ne songerait plus ensuite qu'à dérober sa marche et à éviter l'ennemi en le gagnant de vitesse. On pouvait varier l'application du principe, mais non le principe même, si l'on voulait sincèrement passer ; s'en écarter pouvait être habile ou devenir nécessaire à un moment donné, mais c'était cesser de rester fidèle aux instructions gouvernementales ; là est le point essentiel.

La question ainsi posée, combien de munitions fallait-il donc pour l'exécution de ce dessein ? Juste assez pour livrer un combat court et décisif et disposer encore après de plusieurs milliers d'obus, comme simple précaution, de quoi disperser devant soi quelques escadrons de cavalerie ou écarter les coureurs à l'arrière-garde. Or, le général Soleille avouait l'approvisionnement d'une bataille (et quelle bataille ! 84,000 coups de canon ou 190 coups par pièce !). Il est vrai que cet unique combat pouvait n'être ni court ni décisif ; alors l'ennemi, éclairé à temps, dirigeait des renforts sur le point menacé, coupait la route, et l'entreprise changeait de caractère ; en d'autres termes, la

sortie était manquée ; mais les approvisionnements ne sont plus en cause dès qu'on reconnaissait qu'ils pouvaient largement suffire à la bataille. Vainqueur, on passait, et ce qui restait de munitions devenait à peu près inutile pendant une retraite précipitée, dont tout le mérite eût consisté à savoir éviter l'ennemi ; le moindre retard pouvait la changer en désastre. Arrêté ou refoulé, on avait toujours assez de munitions pour rentrer sous le canon de la place et s'immobiliser à son abri.

Pourtant, si par impossible tout l'approvisionnement eût disparu dans ce premier combat, même heureux, fallait-il passer outre, pouvait-on s'avancer au milieu des armées ennemies sans disposer d'un seul coup de canon ? N'était-ce pas s'exposer à se voir arrêté par le plus mince obstacle et à périr sans défense ?

A ces questions délicates, la meilleure réponse se trouverait peut-être dans une question parallèle : Ne valait-il pas mieux encore, même alors, courir au-devant de sa perte probable en usant son dernier coup contre l'ennemi, mais en gardant une chance, plutôt que d'attendre sa perte sur place en sacrifiant sa dernière chance, pour épargner des munitions dont l'ennemi seul devait profiter ? Quoi qu'on en pense, le cas échéant, il eût été temps alors d'abandonner l'entreprise, mais seulement alors, c'est-à-dire après l'avoir tentée, puisqu'on se reconnaissait assez approvisionné pour la tenter avec succès ; car tout en prévoyant cette éventualité d'un complet épuisement, on savait à quoi s'en tenir à ce sujet, on savait au moins que la bataille de Gravelotte, une grande bataille de dix heures, où les munitions ne firent pas un instant défaut, n'avait pas coûté 84,000 coups de canon, à beaucoup près (26,000 à peine ou 61 coups par pièce). L'état des approvisionnements n'imposait donc pas *a priori* l'abandon de la tentative, et c'est le fond même du débat.

« Mais, a déposé M. le général Soleille, le 26 août, entreprendre d'opérer un mouvement tout nouveau par Thionville, Longwy et les Ardennes en s'éloignant des dépôts et des réserves de l'intérieur, et en prêtant le flanc à trois armées prussiennes, réunies depuis le 16 août, c'était entreprendre une véritable campagne avec un approvisionnement de 84,000 coups de canon.

« Il aurait fallu livrer de nombreux et sanglants combats pour opérer le mouvement excentrique de retraite par Thionville et les Ardennes.

« La route la plus sûre n'était pas nécessairement la plus directe, et le maréchal pouvait rigoureusement concevoir le mouvement de retraite par Thionville et les Ardennes sans cesser de rester fidèle à ses instructions, sans que personne fût autorisé à croire qu'il courait comme à dessein au-devant des aventures périlleuses. En appuyant au nord, il s'éloignait de l'ennemi, et il pouvait espérer trouver devant lui des voies à peu près libres. Son calcul était juste ou faux, c'est ce que l'épreuve eût dé-

cidé. Les observations du général Soleille prouvent seulement qu'il ne trouvait pas que la route fût bien choisie ou l'entreprise bien préparée ; elles ne prouvent nullement que les munitions eussent fait défaut pour une tentative de même nature, mieux conçue et vivement menée dans les conditions précisées plus haut.

« Le mouvement par Verdun, dit encore le général, avait coûté 72,000 coups de canon, le mouvement par Thionville et les Ardennes ne devait-il pas coûter bien davantage ? »

Peut-être, mais il importait peu ; ce qu'il y eut de fâcheux dans l'échec de la marche sur Verdun, ce ne fut pas la perte de 72,000 coups de canon, ce fut l'échec même : pour que l'objection eût du sens, il faudrait donc prouver que cette marche échoua par l'insuffisance des munitions, ce qui ne résiste pas à l'examen.

Enfin, le général Soleille traite encore une autre éventualité :

L'armée a passé, mais elle reste sans munitions et elle a aux flancs trois armées prussiennes qui s'acharnent après elle et compromettent son sort. Sans examiner si l'on ne pouvait pas déjà prévoir qu'un jour viendrait fatalement où le sort de l'armée maintenue sous Metz serait tout autrement compromis, on ne fait aucune difficulté d'avouer qu'alors le projet de départ, après un demi-succès, eût définitivement échoué. C'est un risque qu'acceptent ceux qui savent oser ; mais on peut affirmer aussi que, dans ce cas, les 300,000 coups de canon exigés par le général Soleille pour s'aventurer en rase campagne, n'auraient certainement pas sauvé l'armée tombée dans une situation si critique ; car, après avoir commis la faute énorme de s'embarrasser de tant de voitures, propres seulement à ralentir sa retraite et à précipiter sa perte, elle se serait empressée d'en abandonner les neuf dixièmes, afin de manœuvrer et de marcher vite, le salut n'étant qu'à ce prix.

Il importe surtout qu'on ne se méprenne pas sur le sens ou la portée de ces considérations. Ce qu'on examine ici, ce n'est ni la nécessité, ni la facilité, ni le plan, ni la chance de succès d'une sortie de l'armée du Rhin, enfermée dans Metz. C'est uniquement la part d'influence que la situation des approvisionnements a pu légitimement exercer sur les délibérations où fut débattu le sort de cette armée.

Un départ était une entreprise assurément fort discutable, qui présentait tout à la fois des chances favorables et des chances contraires. Peut-être le succès était-il impossible ; c'était et c'est probablement encore l'avis de plusieurs militaires ; il paraît bien que c'était celui du général Soleille. On était même libre de préférer à des plans de sortie, réputés hasardeux par certains juges compétents, ce plan nouveau recommandé par le général, et qui consistait, en restant à Metz, afin « de maintenir l'armée

intacte avec tous ses moyens d'action », à retenir autour de la place, à paralyser et à épuiser une nombreuse armée d'investissement, à menacer sans cesse les grandes communications de l'invasisseur, à se ruer enfin sur ses flancs et ses derrières pour changer sa retraite en déroute, s'il était refoulé par les armées de l'intérieur.

« En restant, au contraire, dans les lignes que nous occupons, a dit le général Soleille à Grimont, nous menaçons constamment les communications de l'armée ennemie, qui peut éprouver un échec et se trouver obligée de battre en retraite et de se replier sur sa ligne d'opérations.

« Nous pouvons changer en désastre un mouvement rétrograde des Prussiens.

« L'armée ne restera pas inactive pour cela; elle pourra faire de fréquentes pointes sur le périmètre des lignes ennemies, qui n'a pas moins de 50 kilomètres; elle frappera des coups sensibles, inquiétera l'ennemi et pourra même bouleverser ses travaux, couper ses convois et intercepter ses lignes de communication. »

A la vérité, si l'on se fût retrouvé sous Metz après avoir consommé dans une tentative de départ malheureuse la presque totalité des munitions existantes il n'eût plus été possible de jouer sur les communications de l'ennemi ce rôle actif et encore assez brillant qu'on allait faire miroiter aux yeux des principaux chefs de l'armée afin de les amener plus sûrement aux concessions décisives. Ceci prouve, non pas que les munitions étaient trop insuffisantes pour qu'on pût tenter de partir, mais uniquement qu'on songeait dès lors à les détourner de cette destination essentielle pour les réserver à l'exécution d'un autre plan absolument contraire à celui que les instructions du gouvernement imposaient au maréchal Bazaine, à tort ou à raison, mais qu'il avait librement accepté. Il se pouvait que le maréchal eût avoir d'excellents motifs pour sacrifier à ce nouveau plan le plan primitif sur l'exécution duquel la France comptait; il faut absolument rayer d'entre ces motifs la situation des approvisionnements, qui n'exigeait pas ce sacrifice.

Ainsi, que ces divers plans offrissent plus d'inconvénients que d'avantages ou inversement, qu'ils pussent être débattus, critiqués ou défendus par des arguments plus ou moins solides ou spécieux, là n'est plus actuellement la question, et une telle discussion n'aurait pas de place ici, où l'on se borne à constater cette conséquence, la seule visée.

La situation des munitions, très-satisfaisante le 26 août, se prêtait indifféremment à toutes les combinaisons sans en favoriser particulièrement aucune, et il n'existait alors nul prétexte plausible de mêler aux débats qui préparèrent les résolutions ultérieures la préoccupation de l'état des approvisionnements.

Le seul plan, véritablement insensé d'ailleurs, pour lequel les approvisionnements parussent in-

suffisants, eût consisté à se placer avec armes et bagages au milieu des armées ennemies, pour tenir la campagne et lutter contre elles jusqu'à l'épuisement: il me semble pourtant que M. le général Soleille n'en ait pas eu d'autre en vue; il n'envisage que cette hypothèse, et c'est pour arriver à établir l'insuffisance de ses ressources qu'il s'est attaché à combattre cette chimère.

Il y a réussi, et le projet de départ fut abandonné, principalement à cause d'une prétendue pénurie de munitions, qui se solde aujourd'hui par un avoir de 100,466 coups de canon en coffres montés sur roues et attelés. Pour faire accepter cette étrange solution, il dut recourir à un artifice de langage auquel l'attitude du maréchal ajoutait le caractère évident d'un effort concerté, puisque tous les deux ils savaient et savaient seuls l'exacte portée de la phrase qui désorienta tous les chefs de corps d'armée réunis à Grimont. Ceux-ci se rangèrent alors à l'avis du général, devenu le point de départ d'une situation nouvelle d'où disparaissaient complètement les instructions premières du gouvernement, et que le commandant de l'artillerie caractérisa lui-même ainsi:

« En restant au contraire dans les lignes que nous occupons, nous maintenons l'armée intacte, avec tous ses moyens d'action... Nous conservons au pays une garantie puissante dans tous les cas. »

Eh bien, puisque tels étaient au fond et le dernier mot de cette nouvelle situation, et le véritable sens du système recommandé par le général — ce que l'avenir, au surplus, a prouvé — l'information n'a rien de plus à objecter; il est incontestable, en effet, que le plus sûr moyen de n'être pas battu, c'est de ne pas se battre et qu'on ne saurait mieux conserver ses munitions qu'en ne s'en servant pas.

Mais le but que se proposait l'information est atteint et elle ne peut plus douter que le 26 août le général Soleille, d'accord avec le maréchal Bazaine, n'ait voulu tenter par une déclaration ambiguë d'exercer, au profit de son opinion personnelle, sur l'esprit de ses auditeurs de Grimont, une pression illicite.

RÉSUMÉ.

Il faut résumer et conclure:

Le 12 août, le maréchal Bazaine avait accepté la mission de conduire l'armée sur la Meuse.

Du 12 au 26 août, il s'efforça de paraître fidèle aux instructions qu'il avait reçues en ce sens du chef du gouvernement.

A quel moment précis abandonna-t-il le projet d'un départ définitif; songea-t-il même jamais à partir?

C'est un point que l'instruction éclaircit ailleurs; mais le 26 août ce projet était certainement condamné dans sa pensée. Sans jeter encore le mas-

que, il voulut préparer ses lieutenants à cette résolution, et ce fut dans ce but qu'il les réunit au château de Grimont.

Le maréchal, qui avait pu déjà constater l'accord de ses propres vues avec les idées du général Soleille, chargea cet officier général de développer à la conférence un plan d'opérations dont l'occupation de Metz était la base, et d'y rallier les principaux chefs de l'armée. Pour seconder les visées de son général en chef, le général Soleille, soit qu'il n'eût qu'une médiocre confiance dans la puissance de ses arguments, soit qu'il prévît de la part de ses auditeurs d'invincibles et honorables répugnances, ne recula pas devant le moins excusable des expédients: il altéra sciemment la vérité, par la révélation décourageante d'une détresse imaginaire il accabla ceux qu'il espérait peu convaincre; le maréchal, qui savait la vérité, se taisait. On crut le général et l'on opina comme il souhaitait, en répétant: Puisqu'il n'y a plus de munitions!... Il y avait en coffres 100,466 obus ou quatre fois la consommation de la bataille de Gravelotte.

CHAPITRE V

Résumé. — Conclusions.

L'information a répondu aux diverses questions qu'elle s'était posées au début de cette étude.

Première question. — De quelles munitions l'armée, réunie sur le plateau de Gravelotte, disposait-elle, le 16 août à minuit?

Il lui restait:

80,510 obus de 4 et de 12.

16,524,496 cartouches d'infanterie (modèle 1866).

L'armée trainait avec elle, le 16 août au matin:

432 pièces, approvisionnées en moyenne à 246 chacune.

L'approvisionnement était encore, le 16 au soir, de 186 obus par pièce ou plus de trois fois la consommation de la journée, en moyenne 60 obus par pièce.

L'approvisionnement en munitions d'infanterie, le 16 au matin, était de 17,524,496 cartouches, soit pour un effectif de:

121,000 combattants,

déduction faite des pertes subies à Borny (3,000 hommes d'infanterie environ); reste un approvisionnement moyen de 145 cartouches par homme.

Le soir, il restait encore, calculé sur un effectif réduit des pertes de la journée (15,000 combattants d'infanterie environ), soit 109,000 combattants, un approvisionnement de 151 cartouches par homme, ou plus de 16 fois, en moyenne, la consommation de la journée, au maximum 9 cartouches par homme, calculé sur l'effectif restant, c'est-à-dire sur l'effectif du minimum.

A quoi faut-il donc attribuer que les munitions

aient manqué le 18, sur quelques points du champ de bataille de Saint-Privat, car ce fait anormal a été observé, notamment au 6^e corps?

Si les munitions ont manqué quelque part, puisqu'il s'en trouvait sur le terrain en proportion très-supérieure aux besoins qui ont été constatés, c'est qu'on n'a pas su les diriger sur les points où elles étaient nécessaires, car on peut dire qu'elles abondaient.

Entre les causes diverses qui ont pu provoquer une telle anomalie, on n'en citera qu'une, la plus apparente, dont le commandant en chef de l'artillerie aurait pu prévoir et atténuer les inconvénients. Cette cause, qui engage directement la responsabilité du commandant de l'artillerie, c'est l'état de désorganisation dans lequel fut laissée l'artillerie du 6^e corps, au moment même où l'on allait être exposé à rencontrer l'ennemi. La plus grande partie de cette artillerie était à Châlons ou en route pour rejoindre le corps d'armée à Metz; ni la réserve, ni le parc, ni le général commandant n'étaient en core arrivés. Cette artillerie ne reçut un chef que le 21 août et un parc à peu près suffisant que le 26.

Les dispositions, d'ailleurs très-simples, adoptées depuis, pouvaient et devaient l'être, au moins provisoirement, dès le 14 août. De ces diverses mesures, la plus urgente, qui était aussi la plus facile, c'était la désignation d'un commandant général d'artillerie pour le corps d'armée. Ce fut, en effet, l'absence d'une direction quelconque qui se fit surtout sentir dans ces circonstances.

2^e question. — Quelles munitions l'armée laissait-elle, le 16, derrière elle, dans la place?

L'armée, en partant pour Verdun, laissait à Metz en munitions de campagne immédiatement disponibles, 12,425 coups de canon à obus de 4 et de 12, 824,256 cartouches d'infanterie, modèle 1866.

Une partie de ces ressources (4,113 obus et 824,256 cartouches) composait le chargement de la fraction du grand parc mobile, qu'on avait renoncé (faute d'attelages, a-t-on dit) à emmener, le 14, après qu'il eut été décidé par l'empereur que les équipages de pont suivraient l'armée.

On est toujours un peu surpris d'entendre opposer à tout, comme un obstacle insurmontable, la pénurie de chevaux, dans cette ville qui en était littéralement pleine. Quand les attelages militaires faisaient défaut, ne restait-il pas les attelages de réquisitions? Cela eût suffi pour traîner un grand parc, qui n'est pas une machine de guerre, qui doit toujours chercher à éviter l'ennemi, qui n'est jamais même en relation et encore moins en contact avec les combattants, puisque, entre les corps de troupes et lui, s'interposaient régulièrement les parcs de corps d'armée. Quoi qu'il en soit, le 14, attelant les équipages de pont, à la dernière heure, on renonçait au grand parc.

Le reste des munitions considérées comme disponibles dans Metz composait alors le chargement des